



CANAL SAINT-JULIEN
CREUSÉ EN 1171

ASSEMBLÉE DES PROPRIÉTAIRES

Le Président de l'ASA du Canal Saint Julien annonce que
l'Assemblée des Propriétaires se tiendra :

JEUDI 30 AVRIL 2026

SALLE DES MOULINS A CHEVAL-BLANC

à 9h30 pour la 1^{ère} assemblée

ou à 10 HEURES pour la 2^o assemblée

(en cas de non atteinte du quorum à 9h30)

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité de l'année 2024
- Rapport d'activité de l'année 2025
- Montant maximum des emprunts pouvant être votés par le Syndicat
- Fixation du montant de l'indemnité à verser au Président
- Elections pour le renouvellement des syndics du 2^o Collège de l'ASA
(Commune de Cheval-Blanc, Robion, Les Taillades)

Les propriétaires membres de l'ASA recevront une convocation individuelle 15 jours au moins avant l'Assemblée des Propriétaires.

La liste des propriétaires membres est à la disposition des intéressés au 631 avenue Pierre Grand – CAVAILLON (8h30-12h & 14h-17h).

Le Président rappelle que les élections pour le renouvellement des membres syndics du 2^o Collège auront lieu pendant l'Assemblée des Propriétaires. Toute personne ayant reçu une convocation individuelle peut se présenter aux fonctions bénévoles de Syndic, en adressant une lettre de candidature au siège de l'ASA. La date de limite de dépôt des candidatures est fixée au mercredi 22 avril 2026 inclus.

Lieu de dépôt du présent affichage :

Date d'affichage :

Date de retrait de l'affichage :

(Cachet et signature)